



COMPTE RENDU

DU

CDAS DU 11 octobre 2018

La CGT Finances Publiques 77 lit une déclaration liminaire (voir annexe).

M. GAULLIER s'exprime suite à cette liminaire :

- Il dit ne pas pouvoir répondre sur la politique générale actuelle évoquée, ceci n'étant pas de la compétence du CDAS.

- En ce qui concerne l'action sociale, il précise que nos crédits d'action locale (CAL) ne diminuent pas malgré la baisse des effectifs et indique ne pas avoir d'inquiétude pour le financement de ce volet de l'action ministérielle qui va dans l'intérêt de l'État.

- Il rejoint notre organisation syndicale en déplorant les difficultés généralement rencontrées par les petites structures de restauration en raison notamment du manque de fréquentation par les agents et d'une défection de plus en plus grande au niveau de la gestion de type associatif. Il rappelle toutefois que dans notre département, la Délégation est vigilante. Il reconnaît que l'émiettement de nos services va accentuer le problème. La solution serait les tickets-restaurant, dont M. GAULLIER suppose le développement, mais ayant pour conséquence la baisse de budget sur d'autres points.

- Il reconnaît que des changements vont faire baisser les charges de travail et donc les effectifs dans de nombreux services :

- la consultation de FIDJI par les notaires qui va se traduire par la disparition des réquisitions pour les SPF ;
- la suppression de 30% de la TH qui va provoquer une diminution du gracieux et du recouvrement ;
- le prélèvement à la source (PAS) qui ne laissera à terme que le recouvrement forcé (pour lequel une fusion avec l'URSSAF et les douanes serait possible), même si pour le moment, les effectifs sont maintenus.
- et pourquoi pas la disparition des déclarations des revenus : « On ne peut pas échapper aux évolutions » dit-il.

- Il aborde également la gestion domaniale : les fonctionnaires de différents ministères devront s'habituer à partager les locaux, car il y aura une densification des sites dont l'État est propriétaire afin de faire des économies en abandonnant les locaux loués. Il assure que le ratio de 12 m² par personne sera maintenu.

- Il évoque également la fin du numéraire.

Suite à cette réponse, M. GAULLIER présente Florence ROUSSEAU, assistante de service social remplaçant Mme BERNARDIE depuis le 1^{er} septembre. Il souligne la chance qu'a notre département d'avoir deux assistantes de service social remplacées, ainsi que deux médecins de prévention contrairement à d'autres départements qui en sont démunis.

Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

I. Approbation du procès-verbal du CDAS du 14 juin 2018

Adopté à l'unanimité.

II. Actions à venir

Mme CLERET précise que seules les actions à venir seront abordées car il n'y a pas eu de sorties depuis le dernier CDAS du 14 juin 2018.

- Soirée Cabaret le 20 octobre :
Beaucoup de succès auprès des agents.
- Action de santé publique en collaboration avec la MGEFI (sophrologie)
Action renouvelée cette année du fait de son succès.
Cette année, elle se déroule sur différents sites : Noisiel, Montereau, Melun et Meaux.
La MGEFI a donné la priorité aux personnes qui n'avaient jamais participé à une action de santé publique.
La CGT Finances Publiques 77 indique que les séances à Meaux et Montereau ont été très vite complètes et que la MGEFI a envoyé un courriel manquant de précision concernant les places restant libres.
Mme CLERET répond que la délégation va adresser un mail plus clair aux agents indiquant les séances (horaires et lieux) encore libres.
- Après-midi Parisiennes les 24 novembre et 1^{er} décembre :
Beaucoup de succès. Il y a une liste d'attente.
- Concert des Années 80 le 30 novembre :
Beaucoup de succès également.

Mme CLERET fait un bilan provisoire de la participation aux sorties : depuis le début de l'année, il y a eu 8 sorties auxquelles ont participé 294 agents actifs et 18 retraités (hormis le repas des retraités).

- Arbre de Noël le 9 décembre au cirque Phénix :
La délégation affirme que l'application MIKADOS n'a pas freiné les inscriptions puisqu'elles sont sensiblement identiques à l'an passé. Les inscriptions se terminent demain soir.
Mme CLERET indique qu'en raison de l'interdiction de conserver les données dans MIKADOS (CNIL), les agents devront chaque année saisir à nouveau l'âge de leurs enfants.

III. Propositions pour le solde restant du CAL

Mme CLERET annonce un solde de 5 119,86 €.

Elle présente ensuite plusieurs propositions pour l'utiliser, sachant que les fonds doivent être impérativement engagés avant le 15 novembre :

- Consultations de psychologue :
Sachant qu'il y a beaucoup de demandes pour ces consultations et que toutes les séances prévues sont complètes jusqu'à la fin de l'année, Mme CLERET propose deux nouvelles demies-journées de 3h (probablement à Melun et Noisiel) qui permettraient de recevoir 8 agents (4 séances de 45 min par demi-journée) pour un coût de 372 €.

- Concert de Pascal Obispo :

A l'Espace Pierre Bachelet (Dammarie-les-Lys) le 23 mars 2019, cette sortie serait proposée à 150 agents avec une subvention de 20 € par personne, le prix de la place étant de 55 €. Le montant total pris sur le CAL serait alors de 3 000 €.

- Le repas des retraités :

La délégation contrainte de trouver des prestations clé en main, propose de changer de concept : Déjeuner dansant avec spectacle de danse brésilienne au Hameau de Saveteux (Le Châtelet-en-Brie). Ce repas concernerait 150 personnes avec une participation individuelle de 12 €, identique à 2018. L'acompte de réservation (30 % maximum) pourrait être payé avec le CAL 2018.

Mme CLERET demande aux organisations syndicales si elles ont d'autres propositions. La CGT Finances Publiques 77 répond que le solde du CAL a été communiqué aux organisations syndicales juste avant l'ouverture de la séance et qu'il est difficile de faire des propositions sans en avoir eu connaissance plus tôt.

Les organisations syndicales demandent une suspension de séance afin de discuter ensemble des différentes propositions.

La séance reprend.

Décisions des O.S. sur les propositions de la Délégation :

- Psychologue : les deux séances supplémentaires sont acceptées à l'unanimité, l'une à Melun, l'autre à Noisiel.
- Concert de Pascal Obispo : Proposition retenue mais pour 100 agents actifs avec leurs enfants à partir de 15 ans. Les O.S. déplorent toutefois que ce soit de nouveau dans le sud de la Seine-et-Marne.
- Repas des retraités (acompte) : Proposition rejetée.

Nouvelle proposition :

Les O.S. proposent une pièce de théâtre à Meaux le 9 avril 2019 pour 100 agents avec un montant de subvention individuelle de maximum 20 € à revoir à la baisse en fonction du prix.

La délégation s'engage à se renseigner sans attendre auprès du théâtre du Luxembourg de Meaux sur la faisabilité et à en informer les O.S. par courriel.

Si cette sortie s'avère impossible en raison du calendrier des réservations ou des modalités de paiement auxquelles la Délégation est contrainte, la proposition initiale relative au concert de Pascal Obispo sera retenue.

IV. Questions diverses

Mme CLERET apporte les informations ou précisions suivantes :

- Le prochain séjour des retraités (sans impact sur le CAL car auto-financé) aura lieu à Saint-Lary du 8 au 15 juin 2019.
- Fermeture du restaurant de Roissy-en-Brie : la personne responsable, en arrêt maladie, est remplacée durant sa première semaine d'absence, mais pas pour les 10 jours suivants. Pour tout le mois de novembre, des tickets restaurants ont été demandés, soit 18 titres par agents, auxquels viendront s'en ajouter 5 pour les 10 jours où il n'y aura rien. La participation financière par agent est de 50% du prix du ticket, soit 3 €, et prélevée directement sur le salaire.
- La restauration à Sénart : selon la convention passée avec le restaurant Flunch, des tickets sont émis par la délégation et remis aux agents pour pouvoir déjeuner. Il s'avère que cette pratique

➤ est interdite car les tickets sont considérés être des valeurs que la délégation n'a pas le droit de gérer. Une réflexion est donc engagée pour changer les pratiques et pourquoi pas évoluer vers des tickets-restaurant.

M. GAULLIER pense que le recours aux tickets-restaurant va enfin se développer.

➤ La restauration à Coulommiers : Suite à deux démissions au bureau de l'association gestionnaire et faute de candidature, cette structure risque de fermer. Une assemblée générale doit se réunir. En cas de fermeture, la délégation demandera éventuellement les tickets-restaurant pour tous les collègues de Coulommiers.

➤ Un groupe de travail va être créé sur les restaurations collectives afin de pouvoir solutionner des problématiques communes telles que l'assurance par exemple. En effet, en se regroupant pour leur assurance obligatoire, les petites structures diminueraient leurs coûts.

➤ Abonnements pour enfants : Suite au constat de ce qui se pratique dans d'autres départements, il serait possible de proposer aux agents, à prix intéressants, l'abonnement de leurs enfants à des magazines dédiés à la lecture, à l'information... (Editions Bayard).

Cette proposition rejoint l'idée émise par la CGT Finances Publiques 77 lors du précédent CDAS de développer les actions éducatives en faveur des enfants.

➤ Prochaines réunions :

- Groupe de Travail (actions 2019) : 10 janvier 2019.

- CDAS : 5 février 2019.

ces dates pouvant être modifiées en cas de nécessité.